

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1466 Arrêté de promulgation

n° 1466

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 août 1965

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1965

Date du numéro

1 octobre 1965

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret di 18 juin 1894 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : — Le décret n° 65-126 du 26 août 1965 modifiant, en ce qui concerne l'exercice et l'organisation de la profession de médecin, les articles 8 et 9 du décret n°152-964 du 28 juillet 1952 rendant applicable aux territoires d'outre-mer l'ordonnance n° 45-2184 du 24 septembre 1945 modifiée (J.O.R.F. du 1er septembre 1965 page 7828).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où Besoin sera.

*e Secrétaire Général**Chef du Territoire p.i**Maurice LEVALLOIS. MINISTÈRE D'ETAT CHARGE DES DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'***OUTRE-MER**